



mardi 22 décembre 2009  
11h20

Communiqué FFF

Actualité

## La FFF lauréate du trophée "Femmes et Sport"

**La Fédération Française de Football a remporté le Trophée national "Femmes et Sport 2009" décerné par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et le CNOSF. Cette récompense est attribuée à la meilleure stratégie ou action menée par une fédération sportive en matière de féminisation des postes à responsabilité et de développement de la pratique féminine.**

Le développement du football féminin figure parmi les priorités de la FFF. Une réflexion concertée entre la Ligue du Football Amateur et la Direction Technique Nationale a été lancée lors de la saison 2007-2008 afin d'établir un plan ambitieux. Les premiers résultats sont aujourd'hui tangibles.

L'objectif est de garantir un avenir pérenne et florissant pour le football féminin. L'essentiel du travail est orienté vers la jeunesse en améliorant les conditions de pratique et la visibilité de l'élite, véritable locomotive.

L'action conduite par la FFF a été plébiscitée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. Le seuil des 4% de femmes dans le football est aujourd'hui franchi et la féminisation de la discipline se poursuit.

Les détails de l'action

Le plan présente 3 volets : la pratique pour le plus grand nombre, le développement et l'optimisation de l'élite et l'image de la pratique féminine. Il s'appuie sur plusieurs axes déclinés par action. 2008 a été une année charnière marquée par la mise en place d'éléments structurants :

- **Les Centres d'Animation au Féminin (CAF)** dont la démarche a été formalisée et uniformisée au niveau national. Les structures d'accueil identifiées pour les jeunes filles s'alimentent par un partenariat avec les écoles, les centres sociaux ou de loisirs et sont, si possible, rattachées à un club support. Les joueuses peuvent pratiquer entre elles avec un encadrement et un accompagnement spécifiques formés. L'objectif de ces CAF est l'ouverture d'école de football au féminin dans les clubs.
- La mixité et les grandes différences d'âge entre les joueuses étant des freins à l'accès à la pratique, **un effort particulier a été fait pour proposer des compétitions ou rencontres**

**adaptées** (effectifs, formes de pratique...). Une réforme des catégories d'âge et des compétitions a été élaborée en 2008, votée début 2009 et s'applique cette saison 2009-2010, et débouche sur une corrélation entre la vie sportive et la vie scolaire.

- **Dans le cadre d'une collaboration FFF/Education Nationale**, le "foot en milieu scolaire" reste une porte d'entrée pour faire découvrir la pratique aux filles. Alors qu'en 2007-2008, 9000 adolescentes appréhendaient le football à l'école, 19000 le testaient en 2008-2009. 2008 marque également le lancement d'un championnat de France "Futsal" UNSS. Des données chiffrées importantes qui confortent la FFF dans son travail d'exploitation de ce gisement de licenciées potentielles.
- Attendu depuis longtemps par certains clubs, **le Statut Fédéral adapté aux féminines** a été rédigé en 2008 et voit le jour dès cette saison. Il est l'accessit réglementaire pour les clubs désireux de fidéliser des joueuses en les rémunérant, et permet à ces dernières de capter des revenus en toute légalité. Le texte proposé a pris sa source dans le Statut du Joueur Fédéral, avec quelques adaptations, et, des ajustements interviendront après la mise en route et l'expérience d'une saison. C'est une étape vers la professionnalisation.
- **Une campagne de communication** a été conçue en 2008 en collaboration avec une agence de publicité, et lancée début 2009, dans la perspective du Championnat d'Europe qui a eu lieu l'été dernier en Finlande (où la France a terminé 1/4 de finaliste). La campagne photos notamment n'a pas laissé les medias indifférents (plateaux TV, interviewes, presse féminine et sportive...).
- **Un événement inédit et à grande dimension** est valorisé dans un objectif promotionnel (public, médias). Ainsi, la finale du Challenge de France Féminin a été jouée en juin au Stade de France, en lever de rideau du match de l'Equipe de France masculine France-Colombie. Démarche réitérée en juin 2009 au Stade de Gerland, en lever de rideau du match masculin France-Turquie.

Ces actions, choisies à titre d'exemples concrets issus du plan de développement, se sont appuyées sur un ensemble de moyens humains et financiers. En effet, depuis 2008, toutes les Ligues (22) sont pourvues d'un cadre technique et d'animation spécifiquement en charge du football féminin (CATRF ou CTR missionné). 95 Conseillers Départementaux du Football d'Animation, sont en fonction depuis trois ans, et ont notamment en charge la mise en place des CAF, structure essentielle au développement de la masse.

Décidés en 2008 et mis en route en 2009, **deux postes ont été créés à la FFF**, et dédiés aux Féminines : Un entraîneur national femme, sur détachement du Ministère de la Jeunesse et des Sports, pour le suivi social des joueuses internationales (juniors et seniors), et un chef de projet, à la Ligue du Football Amateur, en charge du suivi du développement du football féminin. En outre, le Directeur Technique National a également missionné un entraîneur national sur développement de la pratique féminine.

Dès 2008, une large réflexion a été menée au sein de la Fédération sur la question essentielle de la féminisation du football, et sur la restructuration à mettre en place pour intégrer cette démarche dans l'ensemble des activités fédérales. Sur ce grand chantier de la réforme des Commissions, a été créée, en 2009, une Commission Fédérale de Féminisation du football, avec des orientations et des missions exclusivement dédiées à l'intégration et à la promotion de la présence des femmes dans le football. Dans le même temps, les autres Commissions, toutes catégories confondues, ont reçu des objectifs précis de développement de la présence féminine (pratique et encadrement). Cette démarche intégrée est en conformité avec le concept de l'Europe en la matière.

Un effort précis a été fait pour flécher des moyens financiers en direction du développement de la pratique féminine. Depuis 2005, un cadre évolutif a été conçu pour établir les Conventions d'Objectifs liant les Ligues à la LFA. Concernant le développement, deux axes "football féminin" (l'un pour les jeunes, l'autre pour les Seniors) sont obligatoirement déclinés par les Ligues. Les projets et les bilans sont évalués chaque année afin de répartir une enveloppe financière. La nécessaire formalisation par les Ligues a permis de répertorier les actions menées, de promouvoir les "bonnes pratiques".